



**Déclaration de la FSU au CTA conjoint Caen-Rouen
du 19 mai 2020**

Madame la Rectrice,

cette crise sanitaire aura révélé au grand jour les errements de notre ministère et la politique systématique de destruction des services publics menée par les gouvernements successifs.

Quel bazar ! Souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps : "on ne fermera pas les établissements" disait notre ministre, désavoué dans la journée par le Président qui confinait la population. Suivra ensuite une décision ubuesque du même président de rouvrir les établissements, contre l'avis rendu par le Conseil Scientifique le 20 avril dernier, et sans que le Ministère de l'Éducation nationale ne soit prévenu. Et depuis cette annonce, ordres et contre-ordres se succèdent et mettent les équipes éducatives dans un profond état de stress et d'inquiétude. Le protocole sanitaire national, annoncé pour le 1er mai, ne sera finalement rendu public que le 3 mai. Pour nos collègues du premier degré qui devaient accueillir les élèves le 11, ce fut une véritable course contre la montre ! Cette faillite politique de l'État est symbolisée dans un objet qui va devenir incontournable : le masque. Souvenez-vous à nouveau : il y a deux mois, le masque n'était pas utile, sauf pour les soignants, qui peinaient déjà à en avoir assez. Et maintenant, c'est masque obligatoire dans les transports et dans les classes pour les adultes. À ce propos, pour les élèves, l'État abandonne les familles en leur faisant supporter le coût des masques. Certes, en attendant un accès large à ces masques dans le commerce, l'Éducation nationale équippa les élèves en fonction des stocks reçus.. Mais si la crise dure, comment feront les familles et notamment les plus précaires, qui devront équiper plusieurs enfants, tous les jours ?

Ainsi, Président et Ministre veulent une réouverture des établissements, quel qu'en soit le coût!

Mais peut-on parler de réouverture quand celle-ci s'effectue sur la base du volontariat en éloignant de fait une grande partie des élèves de leurs salles de classe ce qui contrevient aux objectifs de notre système scolaire. La base du « volontariat » des familles est une manœuvre démagogique qui dans le même temps dédouane l'institution de ses responsabilités en les reportant sur les individus.

On voit là l'occasion de dessiner le modèle d'école porté par le gouvernement et que la FSU récuse : éclatement du groupe classe et des équipes pédagogiques, élèves pris en charge à distance et en présentiel par des enseignant-es interchangeable, développement de l'instruction à la maison pour les familles, apprentissages centrés sur les « compétences » et les « fondamentaux », irruption des entreprises privées, creusement des inégalités d'accès aux

équipements et outils numériques, interventions de partenaires extérieurs pour de l'enseignement...

Le dispositif 2S2C est emblématique des dérives possibles.

Le ministre de l'Éducation profite du déconfinement pour développer le dispositif 2S2C. Il semble oublier que tous les élèves bénéficient déjà d'un enseignement obligatoire en EPS assuré par les enseignants. Le M.E.N. va donc payer d'une main des intervenants extérieurs pour assurer l'enseignement des activités sportives dans le cadre scolaire tout en supprimant de l'autre main de nombreux postes d'EPS (37 postes d'EPS supprimés dans l'académie normande à la rentrée 2020). Nous ne pouvons l'accepter.

Sur des considérations strictement sanitaires, est-ce le moment, en plein déconfinement déjà hasardeux, de déployer un dispositif nouveau qui va poser nombre de problèmes pour le respect du protocole sanitaire ?

Dans le premier degré, les directrices et directeurs d'écoles subissent des pressions inacceptables et les DASEN leur renvoient la responsabilité de la réouverture des écoles alors qu'ils ne sont pas des responsables hiérarchiques. Le ministre trouve dans cette situation une occasion de faire passer sa petite musique sur l'évolution du statut de directeurs ; pour la FSU c'est inadmissible. IEN et DASEN doivent prendre leur responsabilité et ne pas tenter de la déléguer aux directeurs d'écoles.

La mise en œuvre de la réouverture des écoles a demandé un énorme travail aux équipes qui se sont efforcées à la fois de répondre aux exigences nécessaires du protocole sanitaire tout en ayant le souci d'organiser les conditions du meilleur enseignement possible pour leurs élèves en présentiel et en distanciel. Et pourtant des IEN ont remis en cause des organisations pourtant validées par les collectivités territoriales en responsabilité, alors même que l'institution insistait sur l'importance de l'organisation locale !

L'école telle qu'elle a repris n'est pas l'école. Pour les enseignant.e.s et plus généralement les équipes éducatives, le risque d'être à l'origine d'une seconde vague épidémique, la grande difficulté à faire appliquer les gestes barrières avec de jeunes enfants notamment en maternelle, le brassage d'adultes avec de nombreuses rencontres quotidiennes, la perspective d'une école réduite à une mise en application du protocole sanitaire sans jeux, ni interactions ont suscité et suscitent encore de l'appréhension voire de la peur.

Les conséquences néfastes sur la santé des personnels d'une maltraitance envers les usagers forcée et/ou organisée de part des conditions de travail inadaptées sont bien connues dans le monde hospitalier. Il ne faudrait pas qu'elles surviennent dans le monde éducatif.

Le 7 mai, à travers l'envoi d'une vidéo à l'adresse des PsyEN le Ministre donnait l'impression de découvrir l'existence d'un corps de psychologues dans son ministère et comprendre leur importance pour l'accompagnement des élèves, des parents et des enseignants dans cette reprise si anxiogène. Pourtant, la crise sanitaire a mis en évidence l'incurie avec laquelle le MEN a traité les CIO, le mépris qu'il a manifesté pour leur rôle dans sa communication sur l'orientation en persistant à nier le rôle des PsyEN EDO dans l'accompagnement à l'orientation des élèves et de leurs familles. Le courrier de la DRAIO (en date du 5 mai) adressé aux DCIO a suscité l'incompréhension et la colère des personnels. Il est demandé aux CIO qui n'ont jamais cessé de fonctionner de rouvrir à partir du 11 mai alors que les consignes sanitaires ne peuvent toujours pas être respectées faute de matériel. Pas un mot dans ce courrier pour remercier les PsyEN et DCIO qui depuis le confinement sont restés fortement mobilisés avec leur propre matériel (téléphones et ordinateurs), pour assurer au mieux la réponse aux demandes des familles et des jeunes, apporter leur aide dans l'élaboration des projets et la préparation des opérations d'orientation. La présente période démontre bien l'utilité des

services publics et des CIO qui à travers leur collectif de travail permettent aux PsyEN de se soutenir, d'échanger sur des situations complexes. La rectrice s'était engagée à ne pas fermer de CIO dans notre académie pendant l'année 2019/2020 ; interpellée sur le sujet lors de la CAPA HC des PsyEN la réponse en deux temps faite par la DRAIO : « la fermeture des CIO n'est pas à l'ordre du jour, si la carte des CIO doit être révisée il y aura dialogue social » ne rassure ni les personnels, ni les usagers, la FSU demande l'abandon des projets de fermetures des CIO proposés dans le rapport Charvet.

Concernant les infirmier.es, le Ministre semblait enfin avoir pris en considération le rôle et l'engagement des infirmiers.es dans cette crise sans précédent.....jusqu'au retour en arrière inacceptable de la semaine dernière sur la protection qu'il leur fournit : ils.elles ont été informé.es par la FAQ ministérielle qu'ils.elles auront du matériel inadapté à leurs missions. Les masques grands publics n'assurent nullement la protection indispensable auxquels ces professionnel.les, qui ne peuvent assurer la distanciation pendant les soins, ont droit. Professionnels de santé de 1ers recours, les infirmiers.es de l'Éducation Nationale sont exposés.es à minima aux mêmes risques de contamination que les professionnels de ville. Il est incompréhensible que le ministère ait donné les stocks de masques à l'ARS et qu'aujourd'hui les professionnel.les de santé de l'Éducation Nationale en soient dépourvus.es. Le pari ambitieux du chemin vers l'école ne doit pas se faire au détriment de la santé et de la sécurité des infirmier.es, ni de celle des élèves et des personnels.

Concernant les AESH, le protocole spécifique aurait dû être intégré à la genèse des deux protocoles précédents, afin que tous les personnels de l'Éducation nationale en prennent connaissance en même temps et en amont de la « pré-rentree ». Ceci aurait démontré que l'école inclusive est bien une composante intrinsèque de l'institution. Dans tous les cas, l'accompagnement des élèves en situation de handicap nécessite une proximité qui exige une protection adaptée prévue par ce protocole. Mais sur le terrain, qui va définir cet équipement spécifique nécessaire ? Et qui va le fournir ?

Pour les lycées, l'incertitude d'un ré-ouverture possible pour le mois de juin pèse sur les équipes et les élèves. S'y ajoutent les nombreuses questions sur les examens et les jurys, ainsi que sur le maintien incompréhensible du calendrier de Parcoursup, alors même que les élèves ont eu des difficultés à pouvoir s'entretenir dans de bonnes conditions avec les équipes chargées de les accompagner.

Le confinement a aussi permis de mettre en évidence les difficultés importantes des élèves de la voie professionnelle et la nécessité d'une relation directe avec les enseignants. Dans la voie professionnelle, le présentiel est incontournable, les élèves ont besoin de temps et d'une présence accrue de professeur.es. Dès maintenant, la rentrée de septembre et l'après sont à envisager. Pour le SNUEP-FSU, la voie professionnelle scolaire a besoin d'un collectif budgétaire et de revenir sur la réforme 2019, pour redonner du temps d'enseignement aux élèves, aussi bien dans les disciplines générales que professionnelles.

Dans l'immédiat, la FSU demande des clarifications sur les modalités de réunion et de travail des jurys d'examen, Elle demande que soit prise en compte la situation des candidats directement recalés par le jury sans possibilité de passer les épreuves de rattrapage. Compte tenu de la situation exceptionnelle et des difficultés que les doublants auront à gérer à la fois la crise sanitaire et les changements de programmes, la FSU propose que tous les candidats recalés en juin puissent au moins passer les épreuves de septembre.

La session 2020 connaît aussi son cortège d'incertitudes : une épreuve orale de Français qui

pourrait être maintenue contre toute logique qu'elle soit sanitaire ou pédagogique, des épreuves communes de contrôle continu largement contestées et inutiles mais maintenues de force et une absence de perspectives sur l'organisation de l'année prochaine dont le calendrier devra forcément être revu. L'annulation des oraux des épreuves anticipées de français et celle de toutes les épreuves communes de contrôle continu doivent s'imposer.

Vous avez communiqué le 4 mai sur l'organisation du travail dans les services académiques à partir du 11 mai. Mais une circulaire nationale du ministère du 6 mai demande qu'un plan de reprise des activités particulier pour le personnel de chaque DSDEN et de chaque rectorat soit discuté en CHSCT et en CT, qu'un protocole relatif à la restauration collective de réouverture soit également annoncé. La FSU demande que les plans de reprise pour le personnel de chaque DSDEN et de chaque site de rectorat soient transmis dans un délai raisonnable avant le CTSA du 26 mai aux représentant-es du personnel. Compte-tenu du contexte particulier de réorganisation des services académiques notamment depuis la publication du décret n° 2019-1056 du 15 octobre 2019, et la perte de confiance des collègues dans leur hiérarchie, l'élaboration et le suivi des ces plans de reprise doit faire l'objet d'un dialogue en CTSA aussi au niveau de chaque division ou service.

Pour conclure, Madame la Rectrice, l'Éducation nationale n'était pas prête, quoiqu'en dise un ministre qui pratique le mensonge et le double-langage plus facilement qu'il ne porte le masque. Les récentes prises de parole de cadres ministériels (certes anonymes) apportent un éclairage "grand public" supplémentaire sur un fonctionnement "scientiste et autoritaire" de notre institution, fonctionnement largement dénoncé par la FSU depuis des années.

Il ne serait pas admissible que la réouverture précipitée des établissements scolaires soit l'occasion d'expérimentations en tout genre en vue de préparer la rentrée de septembre. La FSU revendique au contraire que l'on prenne le temps et que l'on donne les moyens nécessaires pour réussir cette rentrée. Nous demandons l'allocation immédiate des 350 ETP mis en réserve par le ministère dans les opérations de préparation de rentrée pour le second degré, et un moratoire sur les suppressions de postes, trop nombreuses encore cette année, notamment en lycée. Des moyens supplémentaires en personnels infirmiers sont également indispensables dès septembre pour assurer une présence quotidienne dans tous les établissements.

La FSU, contrairement au Ministre que vous représentez Madame la Rectrice, revendique un renforcement des services publics de proximité, dont l'École est l'un des piliers.